Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 7 SEPTEMBRE 1921 No 42

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 5 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

Le rapport du dernier recensement donne, pour la ville de Saint-Boniface, une population de 13,816 âmes; tandis qu'en 1911 cette population était de 7,482 âmes—ce qui fait une augmentation de 84.63 pour cent dans les dix dernières années.

Il fait plaisir de constater que Saint-Boniface est l'une des villes du Canada dont le pourcentage de l'augmentation en population est le plus élevé; de fait, Saint-Boniface occupe la troisième place.

Nous avons donc raison de croire que notre ville a un bel avenir.

Plusieurs fois dèjà dans notre journal nous avons exprimé l'opinion que la ville de Saint-Boniface était l'une des villes de l'Ouest dont le futur était le plus assuré; nous ne reviendrons pas sur les considérations que nous avons déjà faites sur ce sujet; mais, qu'il nous soit permis de dire à nos compatriotes de tenir bon et ferme, de conserver leurs propriétés et de ne se laisser aller jamais au découragement, même si les taxes sont élevées et si les dépenses de la vie sont onéreuses.

Un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas loin, ou il y aura, ici, sur le coté Est de la Rivière Rouge une poussée en avant qui étonnera tout le monde.

Saint-Boniface de par sa situation géographique, de par les avantages qu'elle offre au commerce et à l'industrie, se verra un jour forcement et soudainement envahie par la finance et l'industrie qui doubleront et tripleront sa population.

Nous irons plus loin; même si nous de la génération actuelle ne devions pas personnellement bénéficier grandement de ce développement nécessaire et certain, n'est-il pas encore sage de nous cramponner à ce que nous possédons et d'avoir pleine confiance en l'avenir quand nous songeons que nous avons des enfants et que ces enfants auront un bel héritage si nous pouvons le leur conserver.

Il y aurait ici de longues et serieuses considérations à faire; contentons-nous seulement de faire appel à nos concitoyens pour la concorde et l'esprit de coopération.

Le conseil de ville a aujourd'hui un rôle important à jouer et son premier devoir est de pratiquer l'économie afin que personne ne soit dans la nécessité d'abandonner ses propriétés à cause de la lourdeur des impôts.

Que les travaux d'améliorations se fassent prudemment d'après un plan bien muri et que l'on évite avec soin les déchets; pas de bouleversement dans notre organisation et pas de changements inutiles et coûteux dans notre machinerie et nos utilités municipales et publiques.

Faisons tout notre possible pour attirer chez nous les industries qui cherchent à s'établir près de Winnipeg.

Ne dépréciens, pas, soit par la parole, soit par l'action la valeur de notre localité; aucunes dépenses folles... personne toutefois ne trouverait exagérée, la mise en ordre des approches du Pont Provencher.

* * *

Winnipeg et Saint-Boniface ont eu la semaine dernière la visite du consul de France au Canada, M. de Verneuil.

Les populations, française et canadienne-française, se sont unies pour souhaiter la bienvenue à ce personnage distingué.

Dans ses réponses aux adresses qui lui ont été présentées, et dans des entrevues données aux journaux de Winnipeg. M. le Consul s'est appliqué à démontrer comme la France se relève vite des bouleversements de la guerre tant au point de vue intellectuel que matériel; l'union sacrée se continue et notre ancienne mère patrie peut encore compter sur l'estime et l'admiration du monde.

* * *

Inutile de dire que l'annonce d'élections prochaines, faite à London par le premier-ministre, le Très Honorable Arthur Meighen, a pris à peu près tout le monde par surprise.

Les chefs des différents groupes politiques qui bientôt envahiront la scène du tournoi n'ont guère p u trouver autre chose à dire que cette nouvelle les remplissait de joie.

C'est le moins qu'un bon joueur puisse dire!...

Sans doute, ils ont eu le soin d'ajouter, que le gouvernement s'en allait sûrement à la défaite, chcun réclamant pour son parti, la victoire certaine... Encore là, rien de nouveau; tout cela s'est déjà dit, de part et d'autre, avant aujourd'hui—ce sont les banalités et les vantardises ordinaires d'avant le scrutin.

Chose certaine cependant c'est qu'il y aura rude bataille et que tous les gros canons seront mis à contribution.

Que cette élection soit d'une importance capitale pour le Canada, ce point, il nous semble ne peut-être discuté.

Il est donc important pour tout électeur qui aura à se prononcer par un vote, de bien se renseigner et de suivre attentivement ce qui se dira et ce qui s'écrira durant la campagne électorale.

La guerre est finie; les nations affaiblies et meurtries, pliant sous les lourds impôts qui les écrasent après le cataclysme qui a failli les engloutir cherchent à retrouver leur équilibre, à remettre l'ordre dans leurs affaires, et à réparer leurs forces chancellantes.

Au Canada, comme partout ailleurs, il y a de sérieux problèmes à résoudre, et du groupe d'hommes qui sera chargé de l'administration des affaires du pays, dépendra en grande partie le progrès ou la marche en arrière de notre puissance.

Questions financières et industrielles; accord des races; coopération des classes; relations entre elles des différentes provinces qui forment la confédération canadienne, problèmes du transport par voies ferrées et par eau; développement de nos ressources naturelles; luttes commerciales et économiques avec les pays étrangers, principalement avec nos riches voisins, les Etats-Unis; les questions à traiter et à résoudre sont nombreuses, épineuses et complexes; elles demandent de l'étude, du sangfroid et du calme.

Il serait à souhaiter que dans la prochaine lutte électorale les insultes et les injures qui trop souvent ont fait l'ammunition préférée des combattants soient mises de coté.

Que le passé politique des chefs, des candidats, des associations qui demanderont le vote des électeurs soit scruté et relevé, l'on ne peut s'y objecter; mais l'homme politique quelqu'il soit a le droit à la justice et à la charité, comme n'importe qui, l'homme politique ne peut-être jugé sur une seule action, sur une seule parole; il a droit de demander qu'on le juge sur l'ensemble de sa vie politique, sur la place qu'il a occupée sur la position qu'il a prise, non seulement sur une question, mais sur toutes celles à propos desquelles il a dû prendre parti, non seulement hier, mais depuis le moment où il a pris part à l'action politique et publique.

Certes, il s'agit surtout de regarder en avant et de chercher le chef, le parti qui donnera de meilleures guaranties pour l'avenir; mais nous croyons pouvoir dire avec, assez de justesse et d'à propos, que les conseils, les écrits, les promesses du journal, ou de l'homme politique qui, par exemple, depuis de longues années n'a jamais fait autre chose que de jeter du discrédit sur les causes qui nous tiennent le plus à coeur, doivent être pris avec un gros grain de sel.

La campagne électorale sera longue; si d'un coté cela est ennuyeux pour tout le monde, d'un autre coté, nous y trouvons un avantage, en cela, que les électeurs auront plus de temps et plus d'avantages de se former une opinion saine et sérieuse.

Les quelques semaines qui vont suivre seront remplies d'événements nouveaux et piquants; suivons les avec intérêt.

A tout bien considérer il est bon que le peuple soit appelé maintenant à se décider sur l'administration qui devra prendre les rènes du pays pour les prochains cinq ans.

Le gouvernement Meighen aurait pu, s'il l'eut voulu, retarder l'appel à l'électorat jusqu'au printemps de 1923; nous croyons qu'il a fait preuve de décision et de hauteur de vues en jetant le dé dans l'arène sans plus tarder.

Quelle que puisse être l'opinion honnête d'un chacun sur le gouvernement Meighen, nous ne pouvons faire autrement que de trouver injuste l'insistance que l'on met en certains quartiers à représenter le premier-ministre comme un ennemi invétéré de l'élément français.

Comme nous l'avons déjà dit dans notre journal M. Meighen, n'a jamais siégé au parlement du Manitoba;, il ne peut par conséquent être tenu responsable du déni de justice dont nous souffrons ici; mais par contre personne n'a le droit d'oublier que de tout temps, comme simple électeur il a voté et parlé en faveur des hommes publics qui défendaient ici et nos droits et la constitution du pays.

Combien de ses adversaires peuvent en dire autant?

Encore une fois le moment est sérieux; soyons calmes et prudents; la marmite politique chauffe fort, elle sera bientôt en ébullition; nous agirons sagement en suivant avec attention le remue-ménage qui se fait de tous cotés et en étudiant sérieusement les discours, les écrits, les déclarations de tous les chefs politiques qui s'agitent actuellement.

LES OEUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

On raconte que le bon La Fontaine, un soir que Racine l'avait mené à l'office du soir dans un abbaye de sa prédilection, feuilleta un volume de la Bible et omba sur la belle prière des Juifs en exil consignée au livre de Baruch.

La Fontaine était un profane en Ecriture Sainte; il le fit bien voir: "Quel était donc ce Baruch? demanda-t-il à son ami, en vérité, c'était un bien beau génie!"

Les jours suivants, hanté par sa découverte et son admiration il demandait à tout venant :

"Avez-vous lu Baruch? Lisez le livre de Baruch!"

Et comme on était au grand siècle, la phrase un peu naïve du bonhomme fit l'amusement des gens de la cour, pénétra en province e tfinit par s'installer au dictionnaire comme locution proverbiale de la langue française.

* * *

A notre tour, et au risque d'être assimilé à La Fontaine, nous répétons depuis quelques jours à nos amis : Avez-vous lu le discours de Sarlat? C'est toute la thèse du syndicalisme catholique en raccourci. C'est le guide sûr; c'est le manuel indispensable au profane qui veut s'orienter au milieu des théories modernes et veut se faire une juste conception de l'esprit et du recrutement des oeuvres sociales catholiques.

Connaissez-vous le discours de Sarlat? nous demandait, à nous aussi, il n'y a pas huit jours, un économiste très renseigné, à qui nous exprimions le désire de trouver sur ce point, l'expression authentique des vues du Saint-Siège.

Il s'agit d'une brochure de quelque quatre-vingts pages portant un titre de huit lignes et imprimée à Périgueux en 1912.

Elle renferme outre le discours qui en est la pièce principale, une lettre de Son Eminence le cardinal Merry del Val, alors Secrétaire d'Etat, aujourd'hui secrétaire du Saint-Office et de l'Index, félicitant l'évêque de Périgueux d'un congrès diocésain tenu à Sarlat et dont l'idée dominante fut la confessionnalité des oeuvres. Le Cardinal y dit que M. Louis Durand, dans un discours très dense autant que très précis et très clair, avait traité le sujet avec une vraie maitrise pour ce qui regarde en particulier les oeuvres sociales.

Le Cardinal ajoute encore : Le Saint Père désire vivement que ce beau travail soit divulgué et vulgarisé, car il l'estime propre à exercer une très heureuse influence sur les études sociales parmi les catholiques.

Nous croyons donc honorer la mémoire du bon et saint Pie X, auquel la doctrine catholique doit tant, en signalant aux hommes d'oeuvres un document aussi hautement approuvé.

* * *

M. Durand commence par dire que c'est pour temps perdu que de se demander si les oeuvres sociales que nous fondons doivent être catholiques : le Saint-Siège a tranché la question. Il l'à tranché en se basant sur deux motifs principaux :

1o. Toute institution exerce une influence. L'influence de l'institution sociale censée neutre est délétère; la promiscuité des hétérodoxes et des incroyants y postule sans cesse des concessions déplorables et achemine tout droit à l'indifférence religieuse en encourageant uniquement la poursuite des bien matériels. Une société catholique doit, au contraire, offrir aux ouvriers l'espoir et de grandes facilités de salut.

2o. La question sociale n'est pas un problème purement économique; elle est avant tout une question morale et religieuse et il faut la resoudre d'après les règles de la morale et de la religion.

Autre, en effet, sera la solution de ceux qui, ne croyant ni à Dieu ni à la vie future, ambitionnent uniquement l'égal partage des biens de ce monde; autre, la solution des fidèles qui, forts de leurs espérances chrétiennes, veulent avant tout, au milieu d'inégalités qu'ils regardent comme providentielles, vivre humbles et soumis à la volonté du bon Dieu.

Autre sera la solution donnée par les tenants du contrat social, de la souveraineté de la raison collective et de la majorité; autre la solution de ceux qui regardent le principe d'autorité comme le fondement de l'ordre social.

Ne réduisons pas notre foi: n'adaptons pas notre morale aux tendances modernes, prêchons toute la doctrine, toute la vérité. Veritas liberabit vos.

Ayons peur des théories d'allures charitables, généreuses et accueillantes, à popularité facile et à résultats funestes, en vertu desquelles on se propose d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles.

* * *

M. Durand rappelle ensuite et commente au point de vue du travail et du bien-être matériel:

1o. La loi de l'offre et de la demande, une loi non de justice, mais de nature, une loi physique, mécanique, comme la loi de la pesanteur, une loi providentielle, souverainement sage et bienfaisante et dont il dit :

Pour conduire l'homme à une production profitable à la société, la nature a voulu que la valeur des produits du travail fut proportionnée non au travail fourni mais à l'utilité procurée à la société.

2o. La liberté de travail, corollaire nécessaire de la loi de l'offre et de la demande. Puisque l'homme a intérêt à choisir le travail le plus utile, il est nécessaire qu'il soit libre de faire ce choix sous sa responsabilité.

3o/ Le droit de propriété, comportant la jouissance exclusive du fruit du travail, le droit de ne pas le consommer immédiatement, mais de le mettre en réserve pour l'avenir. Pour que chaque homme fasse chaque jour le travail le plus utile à la société, il faut qu'il ait un intérêt personnel à user de cette liberté.

Ces trois faits produisent l'inévitable et utile inégalité des conditions; ils donnent occasion à la vertu de charité de multiplier ses bienfaits envers les déshérités et les

(A suivre en page 4)

"FRANCE"
A L'OEUVRE ET EN ACTE

Favoriser un contact plus Intime entre les deux pays

M. le comte d'Arnaud, qui aura la directios du train-exposition "la France au Canada", dis à la Presse de Montréal: "Je suis très heureux d'être au Canada. Dans votre ville, j'ai l'impression d'être encore en France. Je retrouve les physionomies françaises et surtout sur les figures ce sourire aimable qui est vraiment français. L'accueil que j'ai reçu a été chaleureux et m'M entièrement charmé. Vous nous recevez à la française, en souriant et avec un mot aimable. J'en ai été charmé car j'ai retrouvé ici ce que j'ai laissé là-bas. Puis, il y a la langue. Vous parlez le français que nous parlons. Il fait bon entendre en terre étrangère les mêmes mots, prononcés de la même façon, que ceux qui sont nôtres. Tout ici nous indique que nous sommes encore en terre française. "Je connaissais déjà les Canadeins. J'avais déjà de bons amis comme MM. Beaubien. J'ai connu beaucoup de Canadiens en France. Je lis vos journaux. Mais je suis très heureux de pouvoir faire une connaissance plus intime avec le peuple lui-même."

"Le but principal, primordial de ce voyage d'exposition des produits français à travers le Canada est d'établir des relations commerciales et industrielles plus étroites entre la France et le Canada.

"Naturellement, les relations intellectuelles ne sauraient ne pas profiter de ces autres relations. Les unes et les autres ne se séparent pas, un contact plus intime avec les intellectuels canadiens et réciproquement".

M. LLOYD GEORGE ET M. BRIAND

M. Lloyd George et M. Briand, qui, devant le Conseil Suprême, siégeant à Paris, viennent de soutenir, l'un contre l'autre, deux thèses diamétralement opposés, sont, dans le privé, les meilleurs amis du monde.

Cette sympathie réciproque date déjà de plusieurs années. Les deux "premiers" apprirent à se connaître aux jours sombres de 1916 et 1917, où il y avait déjà un ministère Briand, en France et un ministère Lloyd George — lequel n'a pas changé — en Angleterre.

M. Briand appréciait l'humour un peu "enfant terrible" de son collègue britannique et celui-ci aimait l'esprit pince-sans-rire de notre président du Conseil.

Mais déjà ils n'étaient pas toujours d'accord, quand l'Allemagne était en jeu.

On m'a raconté qu'un jour qu'ils traversaient de compagnie la place de la Concorde, M. Briand vit avec surprise son hôte regarder en hochant la tête la statue ce Strasbourg, dont le socle disparaissait sous les couronnes.

— A quoi pensez-vous? questionna-t-il.

— Je pense, répondit Lloyd George, qu'après la guerre, il y aura peut-être à Berlin, une statue de la rive gauche du Rhin, au pieds de laquelle les patriotes allemands viendront déposer des couronnes, quand la rive gauche du Rhin sera devenue française. Et cela m'inquiète un peu pour la paix future.

— Bah! répartit son interlocutur — n'en prenez pas souci. Il y aura, à Berlin, après la guerre, tant de statues de colonies allemandes devenues anglaises, que celle de la rive gauche du Rhin passera à peu près inaperçue!

M. Lloyd George, dit-on, sourit et ne réplique pas.

Mais déjà les deux points de vue étaient en présence.

Ils y sont toujours.

L'HONNETE MATELOT

Un marchand turc avait perdu sa bourse, qui contenait deux cents pièces d'or. Il s'adressa au crieur public, à qui il ordonna de déclarer qu'il donnerait la moitié de la somme à celui qui l'aurait trouvée. Elle était tombée entre les mains d'un matelot, qui aima mieux faire un gain légitime, en se bornant au salaire proposé, que de se rendre coupable de vol; car, par un article du Coran celui qui conserve une chose perdue et criée publiquement est déclaré voleur. Il confesse donc au crieur qu'il a trouvé la bourse, et offre à la rendre en recevant la moitié de ce qu'elle contenait. Le marchand parut aussitôt, mais, charmé de retrouver son argent, il aurait voulu se dégager de sa promesse. Ne pouvant le faire sans quelque prétexte, il eut recours au mensonge. Avec les deux cents pièces d'or, il prétendait qu'il y avait dans la bourse une très belle émeraude, qu'il redemanda au matelot, qui prit le ciel et le prophète à témoin qu'il n'avait point trouvée d'émeraude. Cependant il fut conduit devant le cadi, avec une accusation de vol. Soit injustice ou négligence, le juge déchargea à la vérité le matelot du crime de vol; mais, lui reprochant d'avoir perdu par sa faute un bijou précieux, il le força de rendre les deux cents pièces d'or au marchand, sans en tirer la récompense promise. Une sentence si dure ruinant tout-à-la fois l'espérance et l'honneur du pauvre matelot, il en porta sa plainte au visir, qui la jugea digne de son attention. Toutes les parties furent assignées devant lui. Après avoir entendu le marchand, il demanda au crieur ce qu'il avait reçu ordre de publier. Celui-ci ayant déclaré qu'on ne lui avait parlé que de deux cents pièces d'or, le marchand se hâta d'ajouter, que, s'il n'avait pas nommé l'émeraude, c'était dans la crainte que, la bourse tombant entre les mains de quelque ignorant qui n'aurait pas connu la valeur de ce bijou, il n'eût été engagé de le garder en apercevant qu'il était d'un grand prix. D'un autre côté, le matelot fit serment qu'il n'avait trouvé dans la bourse que les deux cents pièces d'or. Enfin, le visir rendit cette sentence : "Puisque le marchand a perdu une émeraude avec deux cents pièces d'or, et que le matelot jure que dans la bourse qu'il a trouvée il n'y avait point ce que le marchand a perdu: c'est un autre qui a fait cette perte. Que le marchand continue donc à faire crier son or et son émeraude jusqu'à ce qu'ils lui soient rapportés par quelque personne qui ait la crainte de Dieu. Quant au matelot, il gardera pendant quarante jours l'or qu'il a trouvé; et, si celui qui l'a perdu ne se présente pas dans cet espace il en jouira légitimement comme d'un bien qui est à lui."

Voyez "France" Voyez

A LOUER

Belle suite de 3 chambres à l'Hôtel Québec. Bain privé. S'adresser au propriétaire,

Gédeon COUTURE

Adams Auto Accessories
H.-J. LATOURELLE, Prop.
118 Avenue Marion
TELEPHONE N 1091

Ligne complète d'articles pour les automobilistes.

PNEUS AU PRIX DE GROS
Pour une semaine seulement

"Dominion" 32x4 (Royal Cord) $42.25
"Dominion" 30x3½ (Nobby) 18.75
Maple Leaf 30x3½ (Anti-derapant) 14.75
Ames Holden 30x3½ (Anti-derapant) 14.75
Great West 30x3½ (à talon) 16.75
Vulcanisé 30x3½ (à talon) 8.00
Vulcanisé 31x4 (à talon) 10.00
"Tong Em On"—Complet avec 1 douzaine de pièces. Regulier $3.50, pour $2.00

Shiloh's Cure
STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

L'ECZEMA LA TORTURAIT

A souffert trois ans, jusqu'à ce qu'elle prenne "FRUIT-A-TIVES"



DAME PETER LAMARRE
Pointe St-Pierre, P. Q.

"Je crois de mon devoir de vous dire tous les bons effets de votre remède sur moi. *L'eczema m'a fait souffrir affresement durant trois ans.* J'ai consulté plusieurs médecins mais toujours sans résultats.

Ensuite, j'ai employé une boîte de *'Sootha-Salva'* et deux boîtes de *'Fruit-a-tives'*, et mes mains sont guéries. La douleur ne s'est plus jamais fait sentir. Je considère que c'est une guérison miraculeuse, car aucun autre remède ne m'a guérie, et j'ai essayé tous les remèdes connus, sans effet, jusqu'à ce que j'essaye *'Sootha-Salva'* et *'Fruit-a-tives'*.

'Fruit-a-tives' a rafraîchi le sang, enlevant la cause de l'affection, et 'Sootha-Salva' a achevé la guérison."

Dame PETER LAMARRE (fils).

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

ENGAGEMENT RESTREINT
"FRANCE"

REMERCIEMENTS

M. Joseph Lecomte et les familles Désautels, Payment, Champagne et Pacaud remercient bien cordialement les personnes qui ont pris part à leur douleur en leur offrant leurs sympathies ou bouquets spirituels à l'occasion de la mort de Mme Lecomte.

Lorsque vous achetez un moulin électrique à laver, choisissez le Blue Bird, vous serez certain de son service et de sa durée. La demande pour le Blue Bird dans le Canada est audelà de production.
En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

La Perfection en fait de Cigares
OVIDO
HABANA
DEMOCRAT
GRANDEUR
10c
VALEUR EXCEPTIONNELLE

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira un canal d'égout souterrain sur la rue Youville, se prolongeant de la Rue Dubuc à la ligne sud du lot 13 bloc 6 plan 1441, au coût approximatif de $2,255.92.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal ou coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage suffisante pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera prélevé sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où le dit égoût sera construit, une somme de $4.00 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, et à cette somme le coût de chaque connexion qui sera construite sera ajouté, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que sus-dit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par Ordre,
ERNEST GAGNON,
St-Boniface, Man. Greffier.
le 30 août, 1921.

CITE DE ST-BONIFACE

ON DEMANDE DES POMPIERS

Des demandes d'emploi seront reçues par M. Thos. Gagnon, Chef-suppléant de la Brigade de Feu de la Cité de Saint-Boniface pour remplir des positions de Pompiers.

Pour plus amples renseignements les candidats devront s'adresser personnellement au Chef de la Brigade.

Par Ordre,
ERNEST GAGNON,
St-Boniface, Man. Greffier.
ce 31 août, 1921.

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités : droit criminel Corporations, prêts
Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

ACHETEZ VOS
EPICERIES et PROVISIONS
T. Pelletier & Cie
Avenue Taché, St-Boniface
Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Soudure de Metaux
Procédé "Oxy-Acétylène"
Nous resoudons tout morceau brisé et donnons ces pièces la qualité égale au neuf.
SOUDAGE DE TOUS MEAUX
Manitoba Welding Company
Etabli depuis 1911
58 Princess — Tél. A8721
WINNIPEG, MAN
Nous parlons français

J. O. BRUNET
Importateur de
MONUMENTS FUNERAIRES
en marbre et granit, statues, etc.
Bureau et Atelier
346 Taché, St-Boniface
En face de
L'Hôpital St-Boniface
Tél. M. 5325-Rés. Tél. M. 7106

ROBOL
(Tablettes)
Nettoient l'intestin paresseux et combattent la
CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal.

Pâle, Chétive et sans Force.



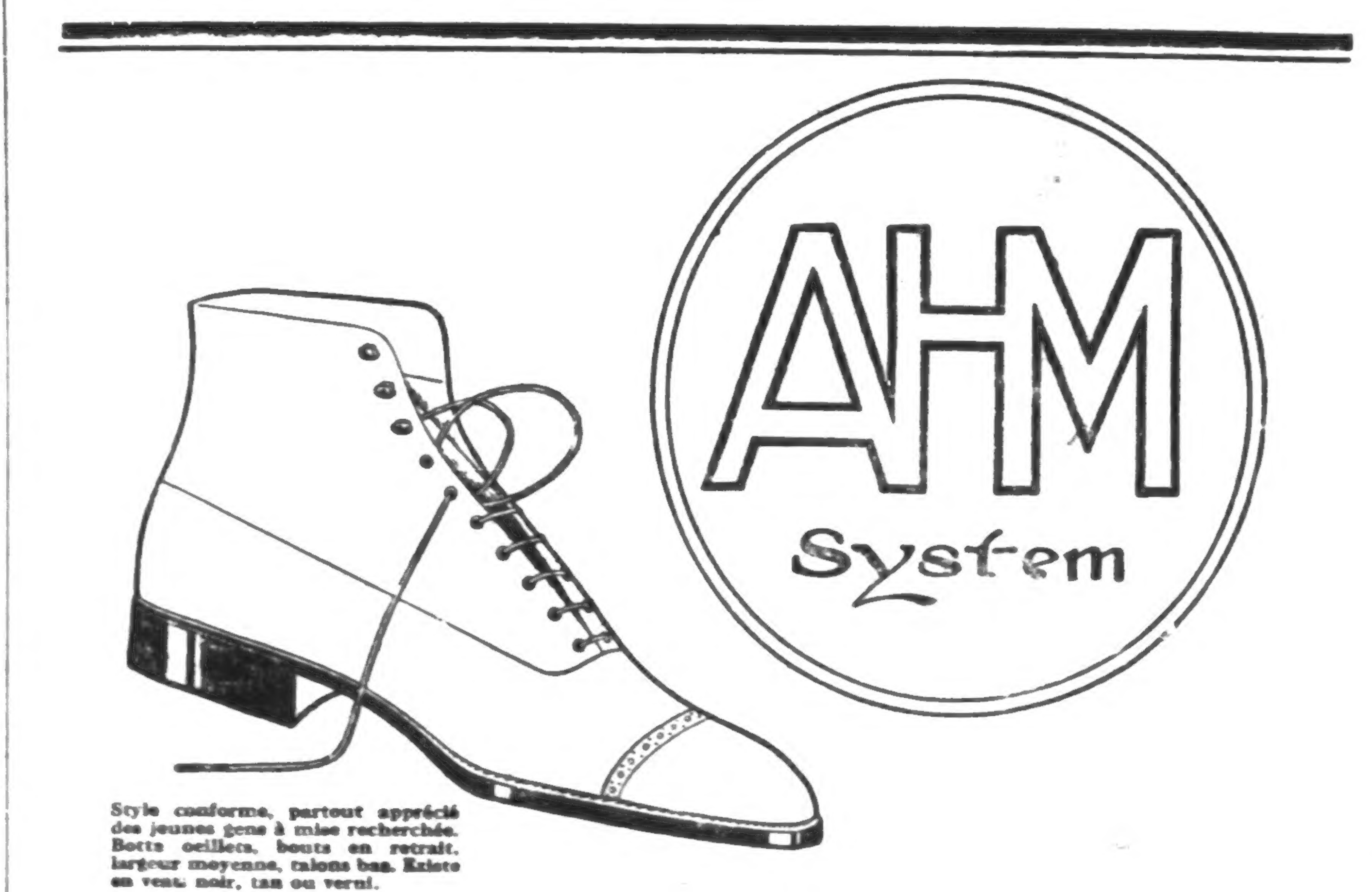
Depuis plusieurs mois je me voyais dépérir. J'étais devenue pâle, maigre et n'avais plus la force de vaquer à mes occupations. Souvent j'étais prise de vertiges et pour ne pas tomber alors je devais m'asseoir ou me coucher. J'étais aussi bien nerveuse et dormais peu. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine j'ai pris des Pilules Rouges qui ont bientôt renouvelé mon sang, ont amélioré mon teint et m'ont grandement fortifiée. Après un traitement de quelques mois je ne pouvais mieux me porter. Mme. Joseph Leblond, 783, Hall, Manchester, N. H.



Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez :
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal



Style conforme, partout apprécié des jeunes gens à mise recherchée. Botts oeillets, bouts en retrait, largeur moyenne, talons bas. Existe en veau noir, tan ou verni.

La Marque du fabricant inspire confiance

Le nom ou la marque de commerce du fabricant est imprimé sur une paire de chaussures afin de démontrer que ce fabricant a lui-même confiance dans la qualité de ses marchandises. Il sait que le soin de la main d'œuvre et la valeur intrinsèque de ces chaussures sont telles qu'il ne craint pas d'en revendiquer la fabrication.

A moins qu'il ne le veuille, rien ne l'oblige à cela: il n'est pas tenu de révéler l'origine de ses marchandises. S'il le fait, soyez certain que ce fabricant est absolument convaincu que ses produits ne laissent rien à désirer.

Ainsi, la confiance du fabricant doit être le motif de votre propre confiance, lorsque vous achetez un article revêtu de sa marque de commerce.

Les chaussures A.H.M. sont en vente par plus de 5000 détaillants, par tout le Canada; elles sont distribuées par le système d'entrepôts disséminés A.H.M. De ce fait, les formes en vogue sont disponibles partout.

AMES HOLDEN McCREADY LIMITED
T. H. RIEDER, *Président*
"Cordonniers de la nation"

HALIFAX ST. JOHN QUEBEC MONTREAL WINNIPEG REGINA SASKATOON CALGARY
OTTAWA TORONTO LONDON EDMONTON VANCOUVER

Un Ami Sincere

Quelle que soit votre situation sociale, professionnel, homme d'affaires, cultivateur ou manoeuvre, il arrivera un moment dans la vie où votre force de production si elle n'est pas complètement arrêtée, sera considérablement diminuée, c'est alors que quantité de soi-disant amis vous abandonneront, et si vous n'avez pas cultivé l'affection du seul ami sincère : **LE LIVRET DE BANQUE**, la pauvreté et la misère seront vos compagnes.
La courtoisie avec laquelle vous serez reçu vous encouragera à venir régulièrement toutes les semaines.

BANQUE D'HOCHELAGA
FONDÉE EN 1874

Cusson Agencies, Ltd
Assurances
SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS
Représentant la compagnie de chemin de fer du
GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN
et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans
Renseignements donnés volontiers et gratuitement
60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface. Tel. Main 4372

Bureaux : Main 7318 — —TELEPHONES — Résidence : Main 4199
CASIER POSTAL 179
J. A. CHARETTE
ST-BONIFACE, MAN.
PLOMBERIE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, VAPEUR, AIR CHAUD
COUVERTURES EN TOLE ET EN GRAVIER
CORNICHES ET VENTILATION ET TOUS TRAVAUX EN TOLE
SATISFACTION ASSUREE

PRIX
D'Excursions D'Ete
—A—
VANCOUVER ET VICTORIA
ET ENDROITS DE LA COTE DU PACIFIQUE

PAR LES RICHEUSES CANADIENNES.

CHOIX DE ROUTES PAR TERRE ET EAU POUR ALLER ET RETOUR.

Billets pour l'Aller et Retour
DE
(Ouest) INTARIO, MANITOBA, SASKATCHEWAN et de toutes les gares CALGARY ET EDMONTON (inclusivement) dans l'ALBERTA Via Looma, C-N., via Tofield, G.T.P.
MAINTENANT EN VENTE
Arrêts avantageux
Limite finale du retour: 31 oct. 1921

VOYEZ JASPER PARK ET LE MONT BLANC

POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS CONCERNANT TAUX, SERVICES, RESERVATIONS, ETC., VOYEZ N'IMPORTE QUEL AGENT.

Canadian National Railways



Nos marchandises d'optiques sont entièrement garanties
A. R. McRUER
Opticien diplômé
Membre de la Société des Opticiens du Manitoba
Avenue Provencher, St-Boniface

Inventions
Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger ; une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.
PIGEON & LYMBURNER
autrefois
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice Power MONTREAL

CRESOBENE
(Capsules)
Balsamiques - Antiseptiques
Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boîte.
Compagnie Capsules Créosobène, Montréal.

CONSUL GENERAL DE SUISSE A WINNIPEG

Monsieur le Dr C. P. Huebscher, Conseiller de Légation, Consul Général de Suisse au Canada, fait actuellement un voyage d'études dans les provinces de l'Ouest-Canada.

Le Consul Général Suisse arrivera à Winnipeg le 9 septembre 1921 et séjournera dans notre dans notre ville pendant environ une semaine.

Une réception officielle avec banquet sera donnée en son honneur le mardi 13 septembre 1921 à 8 heures du soir au Manitoba Hall où toutes les familles suisses sont cordiallement invitées; cette réception est donnée sous les auspices de la Société Suisse de Bienfaisance du Manitoba et des Dames Auxiliaires Suisses.

Le Consul Général passera la journée de samedi et dimanche 10 et 11 septembre au milieu des nombreuses colonies suisses de Notre-Dame-de-Lourdes et des paroisses voisines.

—Communiqué.

Le fameux St. Bernard (Sultan) appartenant à N. Pirotton est parti à la Kansas City, E.-U. pour la grande exposition. Espérons qu'il aura le même succès qu'il à eu à Regina, Sask., où il à eu le grand championat.

A VENDRE

Action de la Cie J. J. Daoust, de St-Boniface. Valant $100 pour $50.

S'adresser : Jos. Lamontagne, St-Boniface.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A VENDRE OU A ECHANGER

Lot de 25 pieds avec bonne étable de 18x26 pouvant être, a peu de frais, convertie en une bonne maison, sur la rue Langevin, tout près de la rue Cathédrale (prix $600) $100 comptant et balance $10.00 à $12.00 par mois. Echangerait aussi pour automobile ou bien louerait à personne qui voudrait en faire les réparations et deduirait le montant des dites réparations du montant du loyer. Pour information, s'adresser à W. Proulx, 36, rue Ritchot.

ON DEMANDE—Une bonne générale chez Madame T.-A. Bernier, 147 Ave. Provencher, St-Boniface. Téléphone N2524.

Choisissez les teintes désirées pour les murs, le bord et le plafond de cheque pièce. Un paquet de cinq livres couvrira une étendue d'une carrée de 300 à 450 pieds selon la condition des murs, un mur qui n'est pas uni prendra naturellement plus d'Alabastine qu'un mur bien uni et nonporeux. Les proportions du mélange sont un demi litre d'eau à une livre d'Alabestine. Des instructions plus détaillées pour le mélange et l'emploi sera trouvées sur chaque paquet.

En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

LES OEUVRES SOCIALES CATHOLIQUES

(Suite de la page 1)

malheureux, ils assurent à l'ouvrier honnête et consciencieux son salaire; ils comportent pour chacun le droit à l'association et pour ceux qui ne sont pas engagés dans les services publics, le droit toujours dangereux à exercer de la grève, en dernier ressort.

Voilà esquissé dans ses grandes lignes le discours de Sarlat. Le président résumé ne saurait donner qu'une idée imparfaite de la plénitude doctrinale de ce texte et laisse délibérément de côté tous les enseignements donnés, en passant, soit sur la grève, soit sur l'étatisme, soit sur l'utilité réciproque du capital et du travail, soit encore sur la nature de l'assistance publique, etc.

* * *

Plus que jamais, la question de la confessionnalité des oeuvres sociales est à l'ordre du jour chez nous. C'est sans doute ce qui a déterminé les membres éclairés de la Commission générale des Semaines Sociales du Canada à choisir, pour sujet d'étude de leur deuxième session annuelle, le syndicalisme.

La Semaine religieuse salue avec bonheur ces séances d'étude où nos hommes d'oeuvres viendront mettre en commun et leur science et leur expérience.

Elle prie instamment ses lecteurs de suivre autant que possible les leçons de cette Semaine Sociale, où sera exposée, à la lumière des principes catholiques, l'une des plus graves questions de l'heure présente.—V. G. (Semaine religieuse de Québec).

DES ELECTIONS GENERLES SERONT TENUES CET AUTOMNE

LE DISCOURS

Voici le discours complet du premier ministre :

Je suis venu ici dans la ville de London, dont les rues me sont familières depuis mon enfance et dont les gens me semblent encore être mes voisins, pour vous parler de questions de grande importance dont les conséquences seront durables pour notre pays.

Je me propose de chercher à savoir quelle est la situation, quelles sont les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, de bien faire comprendre ces circonstances et leur signification et, enfin établir le cours qu'à mon sens on doit suivre.

Avant d'entrer dans cette discussion, je ne serais pas courtois ni ne serais juste si je ne faisais mention du député de votre ville, M. Hume Cronyn. Il faut reconnaître les services que London a rendus au Canada en donnant un homme comme lui à la Chambre des Communes. D'une façon qui ne réclame que peu de publicité mais qui commande le respect universel, il a fait un travail réel et a obtenu de vrais résultats; il a pris à sa charge des projets qui intéressent toute la nation; il a travaillé avec ses collègues, au dedans et en dehors du Parlement jusqu'à ce qu'il les amène à juger comme lui. Il n'est pas satisfait, je le sais, du programme qu'il a accompli dans la poursuite des recherches scientifiques considérée comme fonction de l'Etat, mais le progrès réalisé dans ce sens et celui qui suivra dans l'avenir, dans ce domaine sont l'oeuvre du député de London plus que de tout autre.

Pendant deux ans il a prodigué le meilleur de son énergie à la solution du problème des vétérans de la guerre. Il avait virtuellement charge des délibération du parlement par rapport à cette tâche difficile et il est arrivé à la fin non seulement à des résultats pratiques en tant que législation adoptée, mais encore à gagner l'admiration de tous ceux qui ont été témoins de ses efforts.

Je ne crois pas qu'il y ait un seul vétéran qui doute maintenant de son zèle à l'endroit des anciens soldats, de son bon sens et de sa sincérité.

LA GUERRE EST DU PASSE

Je ne suis pas ici pour discuter le passé, mais, je ne fuis pas la discussion. La conduite de la guerre, la direction de nos affaires pendant la guerre, la lutte avec les difficultés nouvelles qui se succédaient les unes aux autres ou s'entassaient toutes ensemble au début de la guerre, tout cela, ou à peu près tout, est passé. J'en ai pris ma part, mais la part d'un seul homme, d'un homme parmi des centaines de mille hommes et de femmes qui ont fait leur devoir aussi bien, et plusieurs, sans aucun doute, bien mieux. Pendant la crise de ces années nous eûmes de violentes divergences d'opinions; nous avons eu de rigoureux débats; mais songez à ceci; n'est-ce pas d'une certaine signification que, sur ces sujets, aujourd'hui, on ne discute plus ou peu? N'est-ce pas un fait que de ceux qui nous ont combattu le plus rudement, des milliers ont compris que pour ce qui concernait les grandes décisions de la guerre, nous avons agi sagement non seulement sur un seul point, mais sur plusieurs et qu'en ce qui en a concerné dans la suite, le rétablissement de l'ordre nous avons pas failli à la tâche. Le rassemblement de grandes forces, les décisions à prendre sur les plans à établir pour faire face à des situations nouvelles, l'improvisation de gigantesques organisations, leur direction et leur contrôle, tout cela pendant une période de souffrance, d'excitation et de malaise, de désorganisation commerciale, de déséquilibre économique dans tout l'univers; toutes ces tâches ne pouvaient comporter comporter la perfection ou même rien qui devait ressembler à la perfection. Nous avons fait du mieux que nous avons pu. Je sais que nous avons fait des erreurs. Personne mieux que moi ne sait que certains ont encore de justes griefs parce que nous n'étions pas parfaits, que nous ne pouvions pas tout faire et que les milliers qui travaillaient sous nos ordres, ne pouvaient pas être toujours parfaits. Je sais tout cela. Mais, nous sommes maintenant assez loin de ces événements pour regarder en arrière et voir les choses dans un sens plus large et en tirer, si nous nous en donnons la peine, des conclusions assez justes. Les peuples des autres pays, d'Angleterre, des Etats-Unis ont tiré leurs conclusions à ce sujet. Ils ont surveillé la conduite de nos affaires pendant la guerre et depuis, et, leur verdict est généreux.

Ils considèrent que nous avons donné un bel exemple. Nous demandons de vous, peuple de notre pays, le même verdict, et c'est le seul que nous soyons en droit de demander: à savoir que ceux qui ont porté le fardeau du gouvernement pendant ces années d'épreuves, ne furent pas indignes de l'armée canadienne et du peuple canadien.

COUTE DE NOTRE DEFENSE

Quelle est la question que nous avons maintenant devant nous? Quelques personnes dans quelques endroits disent que nous dépensons trop pour la défense. Mais ceci n'est pas la question primordiale du procès politique et pas un homme n'en peut faire le fond d'une discussion nationale. Nous dépensons moins per capita, pour la défense, qu'aucune autre nation au monde, qu'aucune autre nation sur ce continent et en Europe. Nous avons réduit nos forces jusqu'au point où il ne nous en coûte que $2.15 per capita pour notre défense de toute sorte, sur terre, sur mer et dans l'air. Aux Etats-Unis, il en coûte $13.13 per capita; à l'Australie, $6.13; à la Nouvelle-Zélande, $5.82; à la Grande-Bretagne, -22.36. D'autres pays payent encore plus cher. Pour la défense navale, nous ne payons relativement rien, en comparaison avec d'autres pays de la grandeur et de la puissance du nôtre. Pour la milice, il nous en coûte moins cher maintenant que par les années passées, la valeur du dollar étant considérée. Vous ne pouvez faire moins et conserver une organisation rationelle. Le noyau d'une milice est essentiel, absolument essentiel, si nous ne voulons pas nous trouver dépourvus en cas d'agression dépourvus alors qu'il sera trop tard. Tout Canadien ami de la paix attend avec intérêt et grande confiance la conférence prochaine sur le désarmement. Si elle peut amener les autres nations à réduire le coût de leurs dépenses d'armement dans la proportion réalisée par le Canada, elle aura atteint un résultat merveilleux. Aucun homme ne peut faire de la question de la défense le fonds d'un débat. Aucun homme ne peut appuyer sérieusement une critique sur ce sujet; aucun homme du moins, qui veut que son pays tienne une conduite sage et digne.

LE TARIF

Mais il y a une question qui prime toutes les autres. Trois mille personnes sont réunies ici. Vous avez suivi durant les dernières années et surtout durant les derniers mois la marche des événements et les mouvements des forces politiques. Parmi ces trois mille personnes, en existe-t-il une seule qui ne sache pas qu'il y a quelque chose que le Canada doit décider, et cela d'une façon formelle, avant de procéder plus loin. Je ne pense pas qu'il y ait dans cette salle deux opinions différentes au sujet de ce que nous devons décider. C'est la politique tarifaire du Canada. Quelle a été notre politique tarifaire? Quels sont nos adversaires aujourd'hui? Ceux, qui attaquent cette politique ont-ils prouvé qu'ils avaient le droit de le faire? Depuis quarante-trois ans nous avons un tarif de protection. Nous avons adopté cette ligne de conduite alors que le pays était en proie à une profonde dépression une dépression causée par l'encombrement de nos marchés et l'érection d'une barrière douanière par les Etats-Unis, bloquant le passage des voies commerciales que nous avions ouvretes. Nous avons depuis ce temps-lW maintenu cette politique en dépit des attaques de nos ennemis. Nous en avions besoin pour produire des revenus et pour préserver l'existence même de nos industries. Avec un pays jeune comme le nôtre, s'étendant d'un océan à l'autre, s'efforçant d'établir un système industriel permettant de donner de l'ouvrage à nos hommes et à nos femmes et de développer les talents de nos jeunes gens dans leur pays d'origine d'élargir sur place le marché le plus proche et le plus sûr pour nos récoltes et de donner à l'agriculture la place qui lui convient, s'efforçant de faire toutes ces choses malgré la concurrence de pays plus anciens et plus riches, en particulier celle des Etats-Unis qui possèdent les industries les plus prospère du monde entier, le peuple canadien a décidé et a maintenu en maines occasions sa décision qu'un tarif de protection était la politique la plus sage pour le pays. J'ai dit que nous en avions besoin pour nous fournir des revenus, j'ai dit que nous en evions besoin pour nous protéger, je dis que nous en avons besoin pour ces deux choses-là aujourd'hui et cette question n'a jamais été aussi importante qu'à l'heure actuelle. Grâce à cette politique, nous avons pu faire de gros progrès. Nous possédons une terre riche en ressources naturelles, mais où les obstacles sont nombreux et difficiles à franchir. Nous avons de longs hivers. Le coût de la vie est élevé. Nous possédons des milliers de milles de territoire accidenté et sauvage s'étendant de l'est à l'ouest. Notre problème des transports, même si nous n'avions pas fait d'erreurs, serait le le plus ardu auquel ait à faire face n'importe quel autre pays dans le monde entier de l'entendue du nôtre. Et, avec cela nous avons commis des erreurs, mais cela ne vous a pas empêchés de grandir et de prospérer. Nous nous débarrassons rapidement des obstacles qui nous barhaient la route et comme dans le cas de l'Ecosse, nous n'en serons que mieux parce qu'ils existaient. Nous avons relié l'est à l'ouest et nous avons ouvert la route qui nous permet d'atteindre les richesses du nord. Nous avons établi les fondations d'un beau et grand pays.

Un Tarif Modéré

Cela n'a pas éé accompli avec un tarif de haute protection. Bien au contraire. Depuis des années, notre tarif s'est maintenu autour de 16 pour cent sur le total des marchandises importées. Il est maintenant de moins de 15 pour cent. Notre tarif sur les marchandises sujettes aux droits de douane est de moins de 22 pour cent, le taux le plus bas enregistré depuis 1878, le plus bas de tous les autre pays d'une certaine importance à l'exception de la Grande-Bretagne, et je doute même qu'il soit plus élevé que d'après le nouveau tarif qui vient d'être adopté par la Chambre des communes anglaise. Celui qui prétend que le tarif du Canada est élevé, surtout si cet homme a maintenu lui-même un tarif plus élevé alors qu'au autre la moitié moins haut aurait fait l'affaire, ne sait pas ce qu'il dit ou il compte sur l'ignorance de ses auditeurs. Voilà en quelques mots l'histoire de notre politique depuis quarante ans.

Où en sommes-nous maintenant? Si nous jetons un regard autour de nous, que voyons-nous? Nous voyons le monde pliant sous les fardeaux que lui a légués la guerre. Les nations et les industries des nations s'efforcent de se remettre sur pied, de s'adapter aux nouvelles conditions, de suivre le courant agité du commerce. Les tarifs ont été haussés dans tous les pays qui nous entourent; ils se défendent en adoptant des tarifs plus élevés pour essayer de retenir leurs populations et d'établir leurs industries en créant chez eux des marchés plus sûrs pour pouvoir produire sur une plus grande échelle à des prix plus bas et faire ainsi concurrence aux autres marchés. Voilà ce que nous voyons autour de nous, même en Angleterre. Les Etats-Unis, notre plus fort concurrent, deux fois plus fort que n'importe quel autre pays qui nous fait concurrence, plus fort que tout le reste du monde mis ensemble, les Etats-Unis d'Amérique qui nous ont vendu des marchandises au montant de $773,136,975 environ chaque année depuis cinq ans, et n'ont pas acheté chez nous la moitié de ce chiffre, les Etats-Unis d'Amérique, non satisfaits de cet avantage, viennent d'ériger un nouveau mur contre nous et comme question de fait contre le monde entier, un mur si élevé qu'il met en danger la plus forte portion de notre commerce d'exportation. Environ '168,000,000 de nos exportations de produits de la ferme ont eu à souffrir de cette barrière tarifaire élevée à un moment où ils envoient dans ce pays $80,000,000 de ces produits qui se vendent au détriment des produits de nos fermes canadiennes, à un moment où ils ont réussi à nous vendre en cinq ans $1,706,610,941 de plus de marchandises de toutes sortes qu'ils n'en ont acheté de nous. Il y a quelques années, nous avons accepté leur offre d'enlever tous les droits sur le blé et la farine et la taxe fut supprimée de chaque côté. Les embargos de guerre nuisirent à ce mouvement d'un côté comme de l'autre et l'accord de réciprocité ne resta en vigueur que quelques mois alors qu'ils imposèrent un droit de 25 centins sur notre blé et de 20 pour cent sur notre farine.

Ces Privileges

Il y a trois ans nous acceptions une offre semblable au sujet des pommes de terre. En mai dernier ils changèrent d'idée et imposèrent une taxe de 25 cents par boisseau sur les pommes de terre, et il résulte que nos fermiers doivent aujourd'hui chercher d'autre marchés. Il ya à peine trois ans, nous en arrivions à une entente pour échange mutuelle de privilèges touchant les pêcheries, et les pêcheurs canadiens s'en tinrent à certaines conditions. Il y a six semaines, ils ont mis fin à cette entente et sont revenus aux anciennes conditions. La leçon n'est pas nouvelle. C'est la même chose qui se répète depuis soixante ans.

Ces leçons nous ont été données pour notre propre bien depuis que nous nous considérons une nation à côté de la grande république. Je dis ceci sans arrière-pensée. Nos voisins avaient le droit de poursuivre leur but de ce côté, s'ils le désiraient. Je parle dans l'intérêt des Canadiens, avec tout le sentiment et toute la fierté, et aussi avec toute l'ambition louable d'un Canadien coopérant avec des millions d'hommes et de femmes qui peuplent les provinces de ce Dominion. Aucun obstacle ne doit entraver notre marche vers le but que nous voulons atteindre. Le passé nous a appris que notre position géographique sur ce continent, le jeune à côté du vieux, le petit à côté du grand, le Canadien à côté de l'Américain, nous obligeaient de sauvegarder notre industrie et l'intégrité de notre pays. Et il n'y a qu'un moyen pour y arriver.

Tarif Indispensable

Cela ne peut être atteint que par un tarif, un tarif préparé par le peuple canadien et pour le peuple canadien, érigé sur des principes sains et inexpugnables, et non pas un système basé sur un arrangement avec les Etats-Unis, fait sans y apporter tout la sécurité voulue. Je me sers du langage de Macdonald, mais c'est aussi le langage de Blake. Il reflète la conduite de célèbres chefs des deux parties qui ont dirigé les destinés de notre pays. C'est l'expression d'un jugement admis par un vaste groupe de nos citoyens depuis les jours de la Confédération jusqu'à cette heure: je crois que c'est là le sentiment de la grande majorité des Canadiens aujourd'hui.

J'ai rendu compte de la politique que notre pays a poursuivie avec persévérance. J'ai remarqué avec quel bon sens et quelle modération cette politique a été suivie et appliquée. Les faits que nous avons pu observer nous ont convaincus que cette politique doit être poursuivie sans fléchir.

Mais d'où vient le défi? Il y a un défi lancé par le chef officiel de l'opposition, dirigée par M. Mackenzie King. Ce défi est lancé avec bruit et incertitude, et personne n'arrive à comprendre où l'on veut en venir. Mais les membres de cette opposition ont adopté il y a deux ans, une résolution par laquelle ils s'engageaient à placer sur la liste des articles devant entrer en franchise, dix-neuf classes d'objets, y compris des aliments, les machines agricoles et autres et aussi le bois de charpente de toute sorte; à élever la préférence britannique de 50 pourcent; à réduire le tarif d'une façon substantielle, qu'ils avaient eux-mêmes appliqué sur les vêtements; sur les chaussures et autres articles. Ces choses sont inscrites dans leur programme. D'après cette résolution, on engageait le parti libéral à suivre cette politique aussitôt de retour au pouvoir.

La Question

Ce soir, je pose cette question : M. Mackenzie King accepte-t-il de suivre cette politique s'il retourne au pouvoir? Il lui faudra répondre "oui" ou "non"; on ne doit admettre que ces deux réponses, et il ne peut refuser de répondre à cette question. Nous devrons donc attendre sa réponse.

Que l'on mette cette politique en vigueur et l'on verra la crise du chômage s'accentuer davantage. A l'heure actuelle, nous en avons assez sur les bras de ce côté; mais la situation est moins grave (si l'on compare notre poplation à celle des autres pays) que dans les pays qui sont entrés en guerre. Que l'on mette en viguer cette politique, et l'on portera atteinte à l'industrie, et mains villages dans notre pays en souffriront. En levons ces barrières entre le Canada et les Etats-Unis, et la siuation s'aggravera et nos fermiers auront à en porter le fardeau. Si M. Mackenzie King répond "oui", je dis qu'il ne doit pas retourner au pouvoir parce que cette politique est anti-canadienne, et non dans l'intérêt de notre peuple et des classes qui le composent. S'il répond "non", comme je ne m'y attends guère, jusqu'à ce qu'il l'ait dit, j'ajoute qu'il n'est pas digne de reprendre le pouvoir parce qu'il aura en vue de tromper l'électorat. S'il ne répond pas du tout, je le juge incapable de remplir une haute position, parce qu'il aura manqué de franchise et de sincerité.

(*A Suivre*)